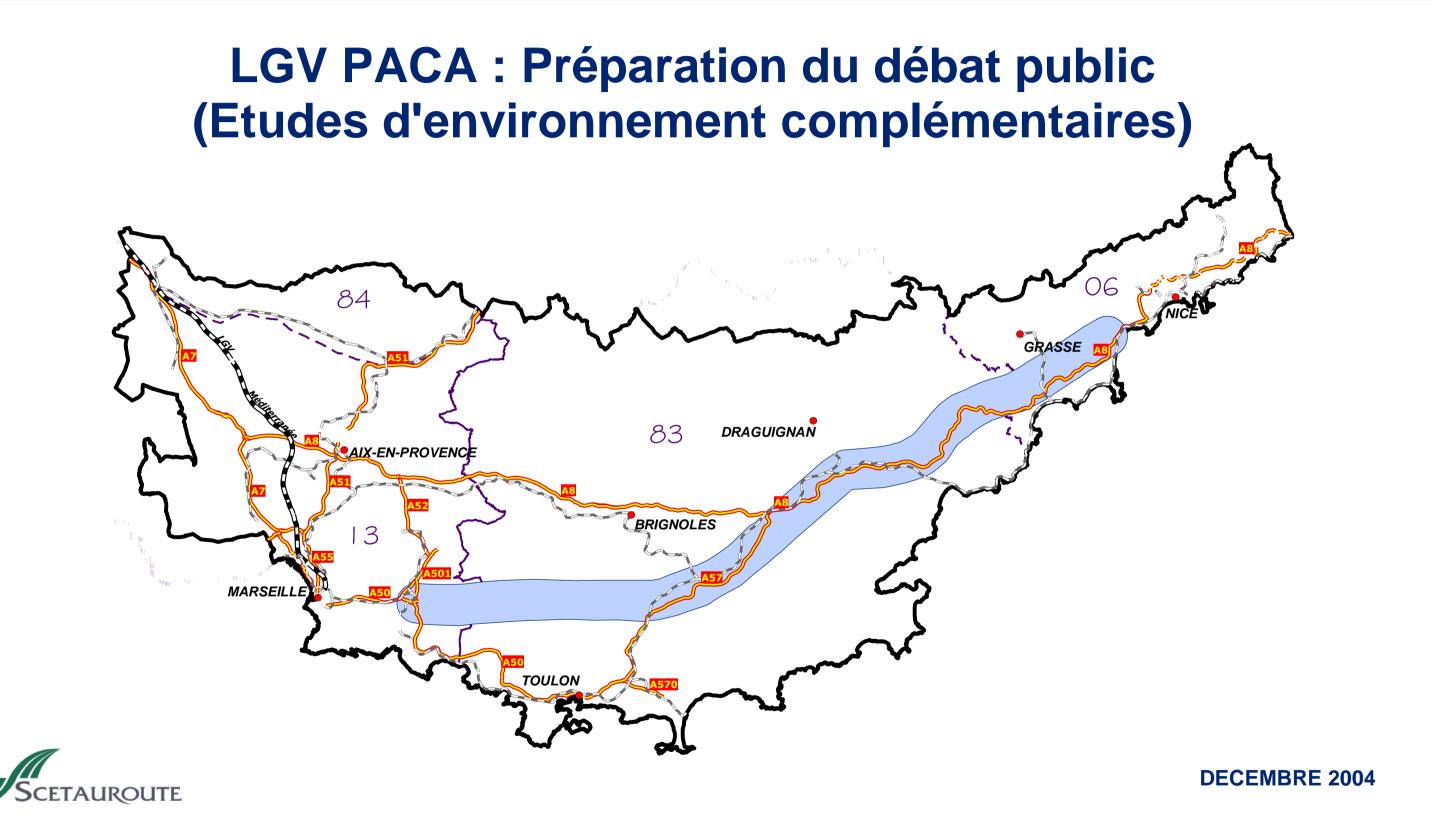
PRESENTATION DU SCENARIO SUD SAINTE BAUME BIS



LIGNE A GRANDE VITESSE EN REGION PACA

Présentation du scénario

Sud-Sainte-Baume-Bis

LGV PACA : Préparation du débat public

Sommaire

I Préambule	3
Il Présentation générale du scénario	4
II.1 Présentation	4
II.2 Contexte environnemental et principaux enjeux	4
II.3 Les enjeux environnementaux : présentation cartographique	5
II.3.1 Ressource en eau	5
II.3.2 Milieu naturel	6
II.3.3 Milieu humain	7
II.3.4 Agriculture - sylviculture	8
II.3.5 Patrimoine - paysage	9
II.3.6 Synthèse	10



PRÉAMBULE

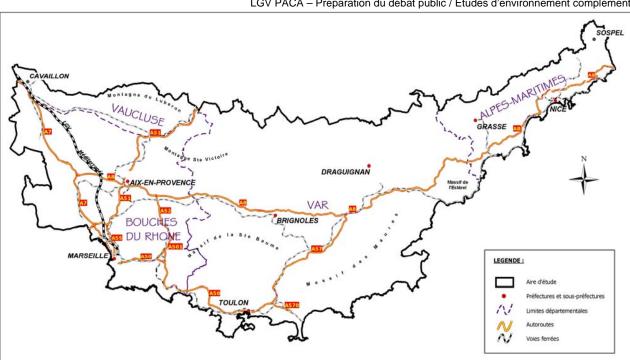
La présente étude s'inscrit dans le cadre de la préparation du débat public relatif à la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Provence Alpes Côte d'Azur (LGV PACA).

Suite à l'« étude d'opportunité sur le développement de la grande vitesse vers Toulon et la Côte d'Azur » réalisée entre 2000 et 2002, RESEAU FERRE DE FRANCE (RFF) a mené une actualisation et un approfondissement de la description de l'état initial de l'aire d'étude et une analyse des enjeux environnementaux des itinéraires étudiés.

A ce titre, SCETAUROUTE a été missionné pour mener à bien ces études d'environnement complémentaires. Ce travail, effectué de janvier à décembre 2004, a abouti à la réalisation :

- d'un rapport de présentation d'état initial ;
- de rapports d'analyse environnementale des différents itinéraires envisagés pour le passage de l'infrastructure :
- de rapports d'analyse environnementale des différents scénarios.

L'état initial a été réalisé au niveau de l'aire d'étude représentée ci-dessous :



LGV PACA – Préparation du débat public / Etudes d'environnement complémentaires

Aire d'étude

L'étude de l'état initial a été abordée selon les cinq thématiques suivantes :

- la ressource en eau;
- le milieu naturel;
- le milieu humain;
- l'agriculture et la sylviculture ;
- le patrimoine et le paysage.

Chacun de ces thèmes a été caractérisé par des enjeux hiérarchisés selon 4 classes :

- les enjeux très forts ;
- les enjeux forts ;
- les enjeux moyens :
- les enjeux faibles.

Cette approche a permis de mettre en évidence les enjeux d'environnement à l'échelle de l'aire d'étude pour chacune des thématiques abordées. Ce travail est notamment illustré par des cartes thématiques de synthèse des enjeux et une carte de synthèse générale au 1/550 000 eme. Il a fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale de l'état initial de l'aire d'étude.

Sur cette base, chaque itinéraire étudié a fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale comprenant une analyse des enjeux d'environnement à l'intérieur d'un couloir d'étude de 7 km, correspondant à un itinéraire envisagé pour le passage de la LGV PACA.

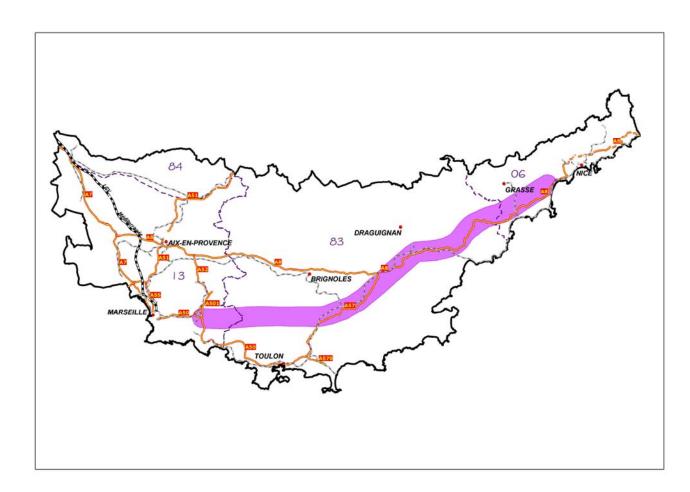
Les associations d'itinéraires constituent des scénarios permettant de relier la LGV Méditerranée à l'agglomération niçoise.

Le présent rapport a pour objet d'analyser les enjeux d'environnement du scénario Sud-Sainte-Baume-Bis.

II PRESENTATION GENERALE DU SCENARIO

II.1 PRESENTATION

Famille de scénario	Desserte à un axe
Composition (itinéraires)	Sud-Sainte-Baume-Bis Nord-Toulon/Plaine des Maures Plaine des Maures Estérel 3 ^{ème} voie
Longueur (km)	140
Surface (km²)	1 000
Points reliés	Est de l'agglomération marseillaise (Aubagne) → Nord de l'agglomération toulonnaise (Puget-Ville) → Ouest de l'agglomération niçoise (Cagnes-sur-Mer)



II.2 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET PRINCIPAUX ENJEUX

Entre l'Est de l'agglomération marseillaise et le Nord de l'agglomération toulonnaise, le scénario traverse une zone dominée par le milieu naturel. Il prend son origine au droit d'Aubagne, dans la vallée de l'Huveaune et s'inscrit au sud du Massif de la Sainte-Baume, pour ensuite franchir le plateau de Siou Blanc puis la vallée du Gapeau et se terminer au sein du sillon permien (contreforts du Massif des Maures). Son extrémité ouest est marquée par une forte pression foncière liée à la proximité de la préfecture des Bouches-du-Rhône. Les enjeux concernent

- le Gapeau et le Réal Martin, 2 cours d'eau de bonne qualité physique et biologique ;
- à l'est : l'ENS de la Roche Redonne et une partie du Massif des Calanques (pSIC) ; au centre : le plateau de Siou Blanc (pSIC et plusieurs ENS) ;
- à l'ouest : l'agglomération d'Aubagne marquée par une forte activité agricole et une forte urbanisation ;
- l'aérodrome du Castellet à l'ouest et celui de Cuers Pierrefeu à l'ouest ;
- une carrière sur les communes d'Aubagne et de Roquefort-la-Bédoule et une seconde sur la commune de Signes ;
- une agriculture très développée (vallée de l'Huveaune, plaine de Cuges-les-Pins, nord du plateau du Beausset et sillon permien) ;
- le projet de classement du Massif de la Sainte-Baume à l'ouest.

Entre le Nord de l'agglomération toulonnaise et le Muy, le scénario s'inscrit dans le sillon permien, qui constitue un axe de communication naturel. Cette vaste plaine présente une vocation à dominante agricole jusqu'aux environs de Puget-Ville, puis essentiellement agricole et naturelle jusqu'au Luc et enfin à dominante naturelle jusqu'au Muy. A noter qu'une pression urbaine s'est diffusée à l'est de l'agglomération toulonnaise, à la faveur du relief plat et des infrastructures structurantes. Les enjeux concernent :

- le Gapeau, le Real Martin et la Naturby, 3 cours d'eau de bonne qualité physique et biologique ;
- le pSic du Mont Caume, espace protégé, qui présente une richesse en matière de patrimoine naturel ;
- le Massif et la plaine des Maures qui correspondent à des entités naturelles et paysagères remarquables (ZICO, ZPS, pSIC et PIG notamment) ;
- l'influence en termes d'urbanisation de l'agglomération toulonnaise au sud ; le sillon permien étant par ailleurs investi par l'habitat et les activités humaines (Vidauban, Les Arcs, Le Muy...) ;
- une agriculture très développée au sein du sillon permien sur l'ensemble du territoire traversé (vignoble en AOC Côtes de Provence) ;
- un patrimoine paysager important au niveau du projet de classement du Coudon.

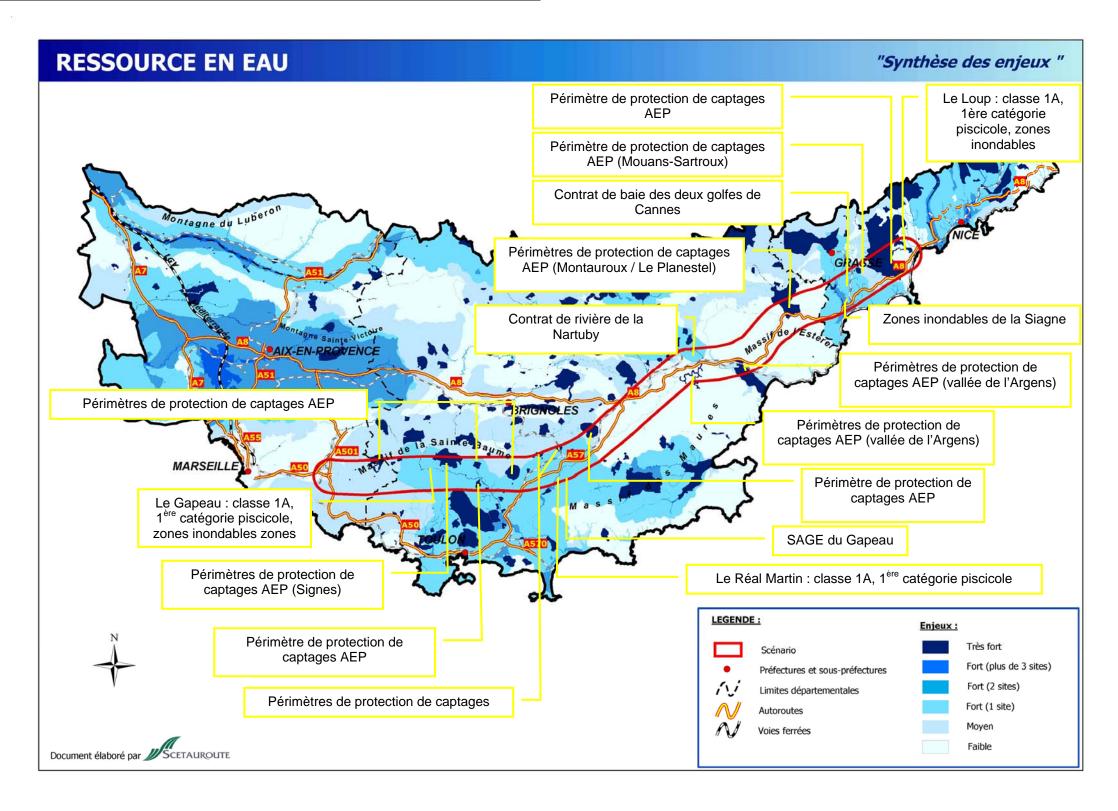
Entre le Muy et l'agglomération niçoise, le scénario s'inscrit le long du Sud-Sainte-Baume méditerranéen et dans l'arrière pays varois et niçois. Il est axé sur un couloir de passage matérialisé par les voies routières et autoroutières que sont la RN7 et l'A8. La population est particulièrement développée au sein de ce territoire ; les zones d'habitat aggloméré sont nombreuses à Grasse et le long de la Côte d'Azur (Cannes, Antibes et Nice). Les enjeux concernent :

- la Siagne, le Loup, la Cagne de bonne qualité physique et biologique ; l'Argens et le Var de bonne qualité biologique ;
- les zones naturelles remarquables du Massif des Maures, des bois de Palayson, du Rouet et de Malvoisin et du Massif de l'Esterel (elles font notamment l'objet de ZICO, ZPS et sont des propriétés du Conservatoire du Sud-Sainte-Baume) ;
- les zones d'habitat aggloméré (le long de la Côte) ;
- des zones de travaux souterrains au niveau de l'Esterel ;
- le caractère touristique du secteur ;
- les terres agricoles (vallées de l'Argens et de la Siagne : polycultures) ;
- le rocher de Roquebrune et le Massif de l'Esterel (sites classés).

II.3 LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : PRESENTATION CARTOGRAPHIQUE

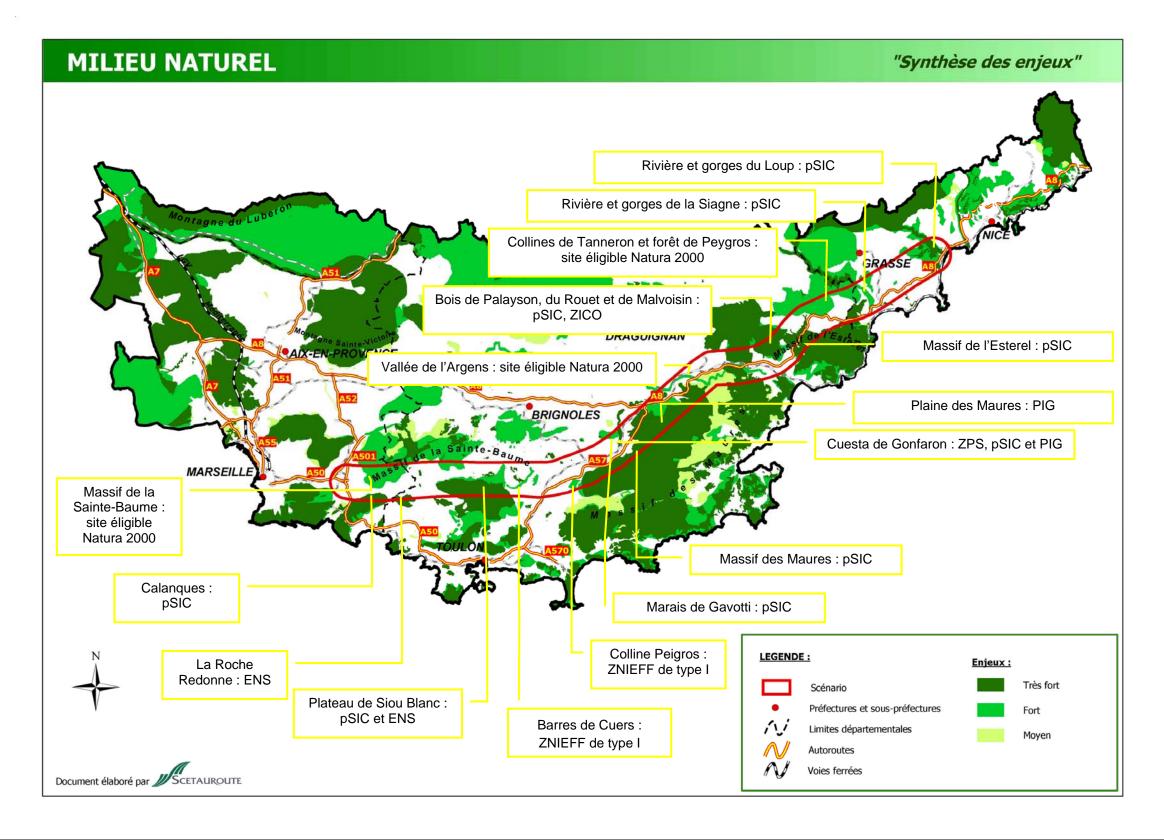
II.3.1 RESSOURCE EN EAU

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
10	33	18	39



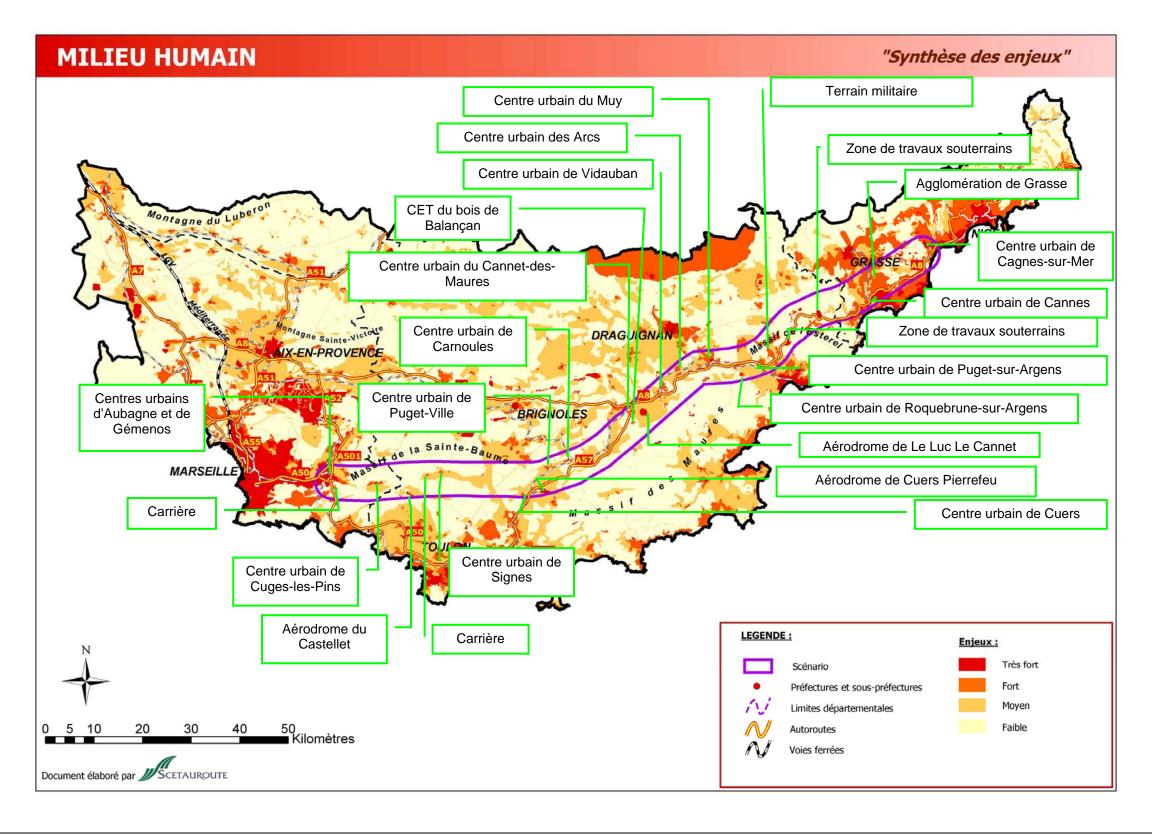
II.3.2 MILIEU NATUREL

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
26	16	2	56



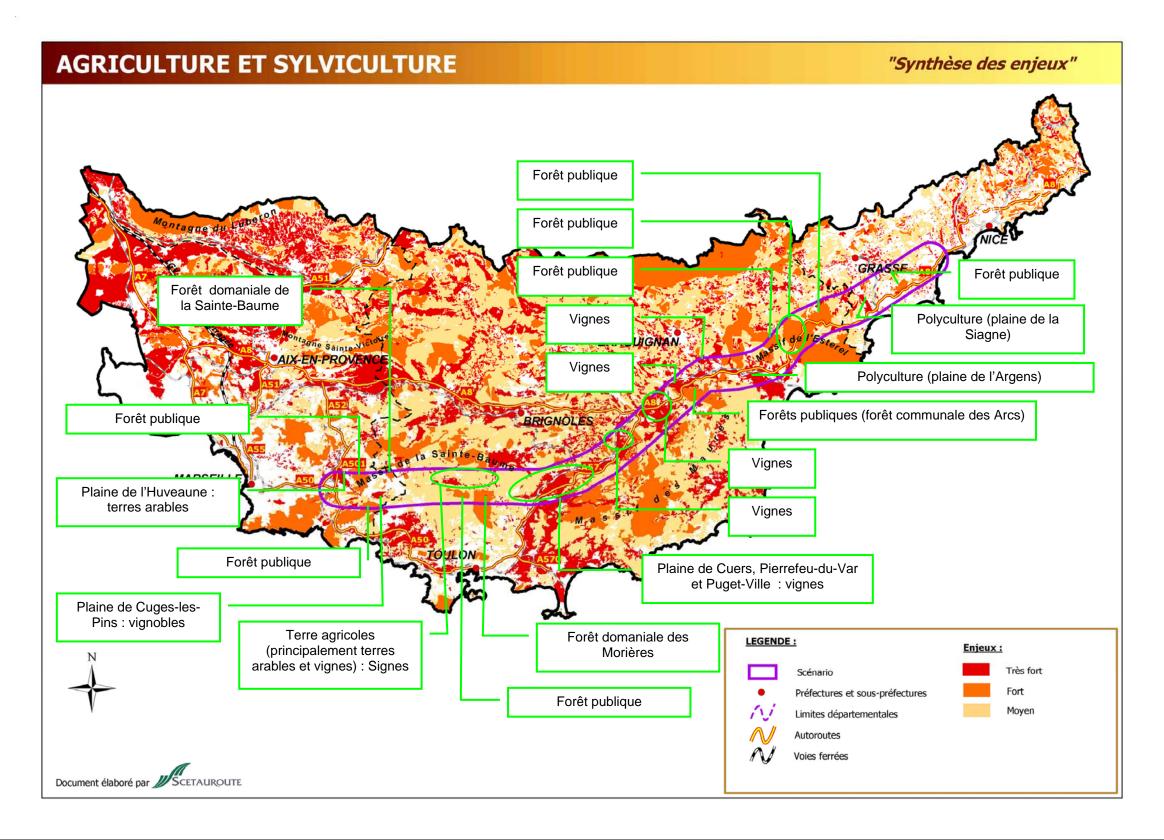
II.3.3 MILIEU HUMAIN

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
3	11	29	57



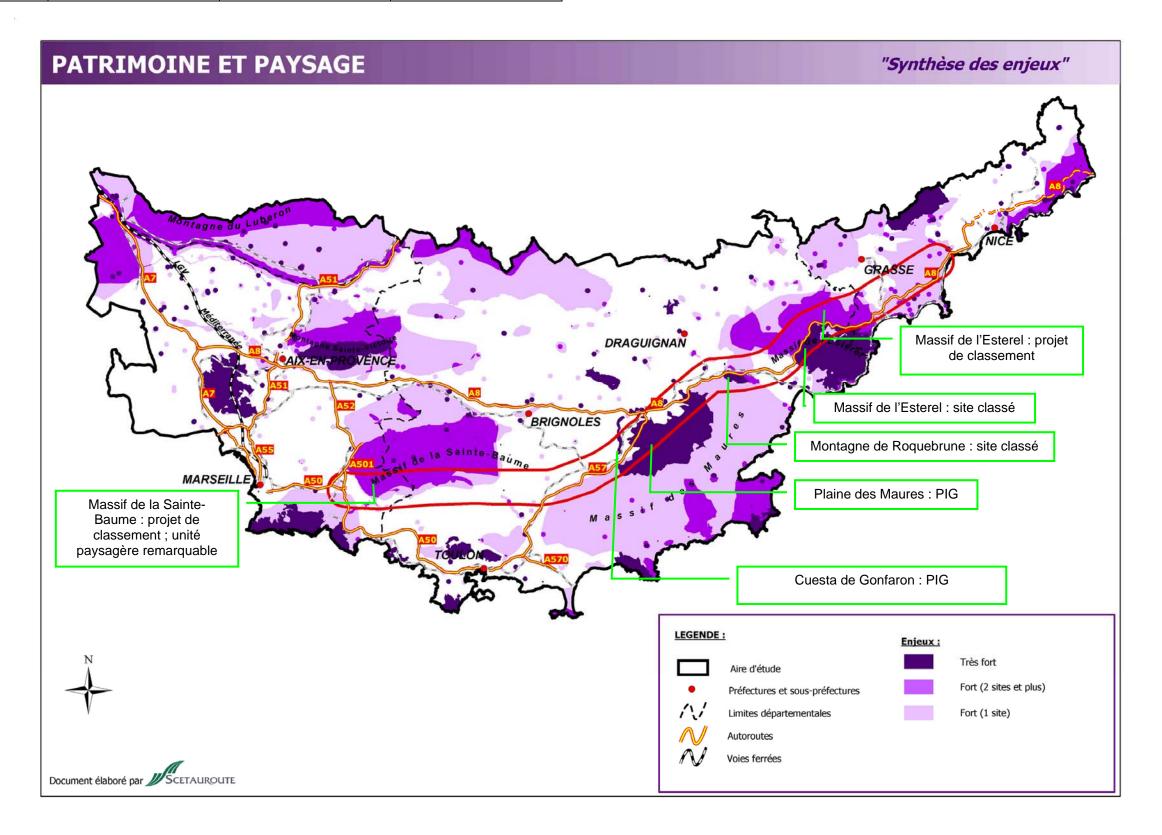
II.3.4 AGRICULTURE - SYLVICULTURE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
22	17	39	22



II.3.5 PATRIMOINE - PAYSAGE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
12	47	0	41



II.3.6 SYNTHÈSE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
57	37	6	0

